



**L'Association d'évaluation environnementale et biodiversité organise en collaboration avec
L'Association nationale d'évaluation environnementale de la RDCongo(ANEE-RDC)**

un séminaire sous régional sur le thème :

**« Les enjeux environnementaux et sociaux de l'utilisation des combustibles ligneux sur la
Qualité de vie, la Santé humaine, la diversité biologique dans le bassin du Congo »**

Date du Séminaire: du 03 au 05 octobre 2012

Date de la formation: du 08 au 10 octobre 2012

Lieu : Ville de Kinshasa, RDCongo

INTRODUCTION

À l'état actuel, le gouvernement des pays du bassin du Congo en général et les Ministères de l'Énergie, de l'Environnement, de l'Économie, de l'Agriculture du Plan en particulier ne connaissent pas avec exactitude les quantités de bois de feu et charbon de bois utilisées et les dépenses effectuées par les ménages, ce qui constitue un obstacle majeur à l'établissement des évaluations environnementales, de la lutte contre la pauvreté et de la relance de l'économie ménagère. Par ailleurs, les dégâts consécutifs à l'utilisation du bois-énergie sur l'environnement en général, notamment le changement climatique ainsi que sur la biodiversité constituent une préoccupation particulière et urgente dans le bassin du Congo.

L'énergie -bois a depuis l'apparition de l'homme occupé un rang très important. En Afrique, l'homme y a recouru et recourt encore beaucoup de nos jours.

Dans les villes du tiers monde une part et dans les pays du bassin du Congo, de l'autre, la consommation moyenne de combustibles ligneux est de plus de 70 %, cette consommation entraîne une dégradation forestière et celle de la diversité biologique et contribue au bouleversement des conditions microclimatique par les effets de serre accélérant ainsi la dégradation du tissu économique. Phénomène qui est défendu et combattu actuellement dans le monde. Tel est le cas des recommandations du sommet mondial de la terre et sur le changement climatique par les effets de serre et les recommandations du congrès forestier mondial.

Les bilans des études faites relatives à la demande de plus en plus croissante de l'énergie bois confirment qu'à nos jours l'existence des bouleversements écologiques et socioéconomiques. On peut entre autres citer : le changement climatique perçu à l'échelle locale, la dégradation des terres avec des conséquences néfastes sur l'agriculture et l'aménagement du territoire, l'érosion de la biodiversité, l'empiètement sur les aires protégées ;

Eu égard à ce qui précède et dans une perspective globale de connaissance des besoins en énergie bois des pays du bassin du Congo et ses conséquences, nous tenons à focaliser dans ces séminaires que nous voulons sous- régional à une réflexion sur comment 1) réunir des experts et intervenants intéressés aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques de la sous-région du bassin du Congo afin d'identifier les impacts de la consommation de l'énergie-bois déséquilibrent les écosystèmes et les aires protégées; les impacts de l'utilisation de l'énergie-bois perturbent la santé humaine et engendrent la corvée de dames en Afrique en vue de trouver de solutions et entrevoir la possibilité de réduire ou de radier la corvée; favoriser la relance de l'économie des ménages en utilisant l'énergie-bois et lutter contre la déforestation, la pollution domestique et atmosphérique, les pertes de temps pour la recherche d'énergie surtout pour les femmes. Ce constat a amené les pays d'Afrique Centrale et occidentale à adopter des stratégies nationales et régionales pour améliorer l'accès à l'énergie du plus grand nombre de la population tout en conservant la biodiversité.,

I CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

I.1. Présentation des organisateurs

I.1.1. AÉEB

L'association d'évaluation environnementale et biodiversité (AÉEB) est un organisme international dont le siège est sur 17312 Rue Thomas -Baillairgé-Montréal-Pierrefonds(Québec)H9J3P4-Canada. Ces objectifs sont entre autres:

- Œuvrer à favoriser les réseautages et la synergie entre les membres de la province et autres nations;
- mener les études sectorielles dans les domaines d'Évaluation environnementale et celui de la biodiversité;
- sensibiliser les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile sur la pertinence des évaluations environnementales, la biodiversité et toutes autres questions touchant l'environnement physique, humain, social, économique et écosystème;
- contribuer à l'information, la formation et renforcement des capacités de la société civile et autres, au moyen des conférences, ateliers sur les questions touchant l'environnement et la biodiversité;
- organiser sur le territoire provincial, national ou international des séminaires, débats ,ateliers et colloques sur les themes relatifs à l'environnement et évaluations environnementale;
- Promouvoir et encourager l'équilibre climatique et celui de la biodiversité;
- Promouvoir et encourager la mise en valeur des berges des cours d'eau;
- Défendre l'intégrité de l'environnement naturel.
- Promouvoir des mœurs ou habitudes de vie saine et respectueuse de l'environnement naturel;
- S'assurer de la diffusion des nouvelles découvertes et de ses applications dans le public.
- Promouvoir le tourisme et les activités touristiques, particulièrement dans la région de Québec.
- sensibiliser la communauté nationale, internationale sur les impacts et enjeux environnementaux des conflits armés et catastrophes naturelles,
- L'impact des conflits armés sur la santé humaine, biodiversité et les changements climatiques;
- promouvoir les études sur les enjeux environnementaux des conflits armés et catastrophes naturelles,

I.1.2. L'ANEE-RDC et le Consortium PECA

L'Association Nationale pour l'Évaluation Environnementale en RDC (ANEE-RDC) est une O.N.G. apolitique et à but non lucratif qui a pour but de contribuer au renforcement des capacités en évaluation environnementale comme instrument de l'amélioration du processus décisionnel.

L'ANEE a pour objectifs de :

- Sensibiliser les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile sur la pertinence et la nécessité des évaluations environnementales et du changement climatique;
- Contribuer à la formation de la société civile en vue de sa participation efficace aux audiences publiques dans le contexte de l'évaluation environnementale et du changement climatique;

- Appuyer l'élaboration et la mise à jour des textes d'application de la loi relative aux évaluations environnementales et du changement climatique;
- Contribuer à l'information et la formation continues des professionnels ;
- Favoriser les échanges entre professionnels afin de garantir le recours aux bonnes pratiques et l'observation des règles de rigueurs scientifiques, de déontologique et d'éthique dans la réalisation de l'évaluation environnementale et du changement climatique;
- Œuvrer pour la coopération sous régionale et internationale dans le domaine de l'évaluation environnementale.

I.2 Contexte et justification du séminaire

L'énergie-bois est aussi considérée comme sources de catastrophes majeures en Afrique, allant des nombreuses pertes à la destruction des bases de développement socioéconomiques en passant par la détérioration de la cohésion culturelle, économique , la dégradation de l'environnement, la détérioration de la santé humaine, et d'une manière générale la qualité de vie des populations. Le phénomène a atteint sa « vitesse de croisière » avec un accroissement rapide et l'exode rural de population. Mais aussi é la quasi-inexistence ou insuffisance de l'énergie- électrique . Ils s'inscrivent dans l'aggravation du cercle vicieux du sous-développement, pauvreté particulièrement en Afrique et la problématique soulève des nombreux enjeux et défis qui se posent pour le développement de l'Afrique. Les dommages environnementaux et économiques.

De ce fait, il est urgent de se pencher sur le problème dans le bassin du Congo. Mais aussi de réunir les experts œuvrant sur les préoccupations collatérales à l'accroissement de l'utilisation du bois énergie (sociologues, économistes, environnementalistes). Ceci permettra de mettre en évidence l'importance des services environnementaux des différents écosystèmes pour une meilleure prise en compte de la conservation de la biosphère dans les programmes de développement économique et de sensibilisation.

La capitale de la République démocratique du Congo est idéale pour recevoir ce séminaire . Car, la ville de Kinshasa, va accueillir du 12 au 14 octobre 2012 le XIVe Sommet de la Francophonie. Les Chefs d'États et des gouvernements de l'OIF se réuniront autour du thème : "Francophonie, enjeux environnementaux et économiques face à la gouvernance mondiale".

En marge de cette rencontre, nous voulons organiser un séminaire de trois jours ayant pour thème enjeux environnementaux et sociaux de l'utilisation des combustibles ligneux sur la Qualité de vie, la Santé humaine, la diversité biologique dans le bassin du Congo et une formation sur l'énergie renouvelable de 3 jours.

II. OBJECTIFS DU SÉMINAIRE

Le Séminaire vise pour ce faire, les objectifs suivants :

II.1. Objectif global

L'objectif global vise à sensibiliser les acteurs politiques, économique, ainsi que la société civile sur les enjeux environnementaux de l'utilisation de l'énergie bois dans les pays du bassin du Congo.

II.2. Objectifs spécifiques

Le Séminaire se propose d'atteindre les objectifs spécifiques qui sont entre autres :

- identifier les différents enjeux environnementaux de l'utilisation de l'énergie-bois dans les pays du bassin du Congo;
- évaluer les conséquences dues à l'utilisation de cette énergie et d'en proposer les pistes des solutions;
- renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile en vue de la pérennisation des acquis du séminaire.
- Promouvoir l'usage des énergies alternatives afin de protéger les écosystèmes.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

Les enjeux environnementaux de l'utilisation du combustible ligneux dans les bassins du Congo sont identifiés, les impacts sont évalués; les pistes des solutions proposées; les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile en vue de la pérennisation des acquis sont renforcées et l'usage des énergies de substitutions est promu.

Ces résultats permettront de formuler des recommandations pertinentes qui, entre autres, pourraient alimenter des travaux éventuels sur l'élaboration de guides méthodologiques. Ils permettront aussi de sensibiliser, voire d'aider les intervenants à mieux intégrer la prise en compte des questions de dégradation de l'environnement dans leurs stratégies. Pour ce faire, la promotion des méthodes et outils d'évaluation environnementale et sociale sera assurée à travers la présentation des expériences diverses accumulées ; la capitalisation des enseignements tirés de ces expériences contribuera au développement d'outils et méthodes adaptés au contexte.

De manière pratique, les résultats du séminaire feront l'objet d'une stratégie, axée sur les apports de l'évaluation environnementale comme un outil de mesure des impacts humanitaires, sociaux, environnementaux et sanitaires, et comme un cadre d'action en matière de préservation de la biodiversité. Formulée et adoptée par l'ensemble des participants et acteurs concernés. Cette stratégie fera l'objet, après le Symposium d'un suivi et d'une validation.

IV. CIBLES VISÉES

Le Séminaire réunira des participants en provenance d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, d'Océanie autour d'un thème particulièrement d'actualité. Les participants proviendront de divers milieux professionnels entre autres, les experts qui travaillent sur les préoccupations collatérales à l'accroissement de l'utilisation du bois énergie (sociologues, économistes,

environnementalistes). Ce Séminaire entend réunir environ 120 spécialistes concernés par la problématique.

Les nombres des prises en charge sont très limités. Cette dernière est conditionnée par la soumission d'un excellent texte de 3000 mots au plus tard le 20 août 2012. Il est important aussi que la synthèse arrive au plus tard le 30 août 2012 à minuit. Il y a aussi possibilité de se prendre soit même en charge.

V. MÉTHODOLOGIE

Le Séminaire se déroulera sous forme de : Séances plénières , des ateliers thématiques, des visites de sites . Une formation terminera l'activité.

VI. AVANTAGE

La lutte contre la pauvreté, la relance de l'économie ménagère et la protection de la biodiversité dans les pays du bassin du Congo , constituent des priorités tant pour les autorités de ces pays que pour les partenaires au développement. En effet, depuis le Sommet de la Terre (Rio, 1992) et le Sommet mondial sur le Développement durable (Johannesburg, 2002) qui fait référence aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'amélioration de la gouvernance environnementale et sociale est de plus en plus considérée comme une priorité. Les évaluations environnementales et la participation publique sont au nombre d'outils dont la maîtrise favorise cette amélioration.

Face à cette situation, le présent séminaire présente les avantages suivants : 1.stimuler la recherche d'une meilleure coordination des interventions et l'échange d'expériences, 2.concilier les priorités des partenaires, les besoins des bénéficiaires, le respect de la biodiversité et aires protégées, 3.soutenir les interventions des partenaires sous régionaux œuvrant dans la protection des aires protégées du bassin du Congo, 4.sensibiliser les autorités gouvernementales et la société civile à l'importance de la conservation des aires protégées et inviter les dames à lutter contre la pauvreté en utilisant les sources d'énergie alternatives.

L'avantage ultime de ce Symposium, en promouvant les outils de gouvernance environnementale, est d'inscrire la problématique des énergies bois en relation avec la préservation du cadre de vie, de la santé et de la lutte contre la pauvreté, la protection des aires protégées théâtre du braconnage en Afrique centrale. Et la mobilisation d'une gamme variée d'acteurs concernés (scientifiques, praticiens de l'évaluation environnementale, décideurs nationaux, fonctionnaires internationaux, représentants de la société civile et des organismes de conservation, etc.) devra déboucher sur des actions concrètes acceptables par tous.

VII. THÉMATIQUES DU SÉMINAIRE

II.1. Thématique générale

La thématique générale retenue pour ce séminaire est axée sur « les impacts de l'utilisation de l'énergie bois sur la biodiversité du bassin du Congo». Cette thématique revêt une importance capitale pour un grand nombre de pays d'Afrique centrale confrontés à l'usage de l'énergie-bois et à la pauvreté.

Ceci permet à la communauté du savoir à se pencher sur cette délicate question qui compromet le développement durable en Afrique, qu'est organisé ce séminaire, dont les résultats aideront à mieux appréhender la problématique et à proposer des mesures d'évitement et d'atténuation des impacts, axés sur des outils et méthodes existants.

VII.2. Sous thèmes retenus

La thématique générale décrite ci-dessus est scindée en trois (3) sous-thèmes, regroupant des sujets divers :

Sous-thème 1 : impacts de l'utilisation de l'énergie bois dans le bassin du Congo; Sous-thème 2 : les préoccupations collatérales à l'accroissement de l'utilisation du bois énergie dans le pays du bassin du Congo; Sous-thème 3 : l'importance des services environnementaux des différents écosystèmes pour une meilleure prise en compte de la conservation de la biosphère dans les programmes de développement durable.

VIII. COMITÉ DE PILOTAGE

VIII.1. Membres du Comité scientifique

1. Dr. Michel A. Bouchard ,Professeur Université de Montréal-Canada;
2. Nicolas Shuku Onemba , Directeur général AEEB- Canada;
3. Maître Belade, Directeur du cabinet du Ministère provincial de l'Environnement , Éducation ,Communication et genre;
4. Michel DALLÉE,-AEEB-Canada
5. Ambroise Bonyoku, Secrétaire et trésorier AEEB- Canada;
6. Dr. Dieudonné Bitondo, Université de Yaoundé-Cameroun;
7. Dr Francois Nkuruziza, Professeur et Directeur du groupe d'études et des recherches en
8. Population -environnement et développement du Burundi;
9. Patrick Okito , Secrétaire exécutif et permanent ANEE-RDC;
10. Dr. Matezo Bakunda ,Professeur université de Kinshasa-RD Congo;

VIII.2. Membres du Comité d'Organisation

1. Christophe MANGONGO, Directeur général SOCOGEEP et président du comité d'organisation -RD Congo;
2. ANDRE KONDJO SHOKO Chef de Division Inventaire Forestier- Direction Inventaire et Aménagement Forestiers Ministère de l'environnement;
3. Antoine Shuku Ona-Poy : Ministère de l' Energie-RD Congo;
4. Jacky Kumu Lohata - ANEE-RDC;
5. Gary Yango -Secretariat AEEB-Canada
6. 1 représentant du RAAPC;
7. 1 représentante d'ONG de l'environnement;
8. 1 membre du DGM;
9. Félix Kitona 'ICCN RD Congo.